



VILLE DE  
**Millau**

www.millau.fr

**COMMUNE DE MILLAU**  
**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2020**

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....32  
Votants.....35

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Madame la Maire**

**Délibération numéro :**  
**2020/164**

**Commission d'Appel  
d'Offres : désignation du  
représentant de Madame la  
Maire**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : jeudi 19 novembre 2020, que  
la convocation du conseil avait été établie le  
vendredi 6 novembre 2020

La Maire



Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment pris en ses articles L.1411-5, D. 1411-3 à D.1411-5,  
L. 1414-2, et L 2121-21 ;

Vu la délibération n°2020/062 du 15 juillet 2020 portant désignation des membres de la commission d'appel  
d'offres (CAO),

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres pour une commune de 3 500 habitants et plus "est composée  
par le Maire ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à  
la représentation proportionnelle au plus fort reste ;"

**ETAIENT PRESENTS** : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA,  
Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel  
DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES,  
Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard  
GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL  
MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie  
MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain  
NAYRAC, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES  
BALTRONS, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

**ETAIENT EXCUSES** : Daniel DIAZ, Bérénice LACAN, Karine HAUMAITRE

**PROCURATIONS** : Daniel DIAZ pouvoir à Claude ASSIER, Bérénice LACAN pouvoir à  
Christelle SUDRES BALTRONS, Karine HAUMAITRE pouvoir à Philippe RAMONDENC

**ETAIENT ABSENTS** :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Delphine SULPICE, Directrice du service des Affaires Juridiques de la Mairie a  
été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant que le ou la représentant(e) de Madame la Maire au sein de la CAO est désigné(e) par arrêté,  
Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

1. De supprimer la désignation de Madame Martine BACHELET comme représentante de Madame la Maire, au sein de la Commission d'Appel d'Offres,
2. de dire que les autres termes de la délibération n°2020/062 du conseil municipal du 15 juillet restent inchangés,
3. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir tous les actes en découlant.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

**Emmanuelle GAZEL**



La Maire de Millau  
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée